

Gurcy-le-Châtel

Chalautre-la-Reposte

## BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATIONS

Commune de Gurcy-le-Châtel

Numéro 17 - Janvier 2020

### Éditorial

Les années se succèdent à une vitesse vertigineuse et nous voilà arrivés dans la dernière ligne droite de notre mandat municipal. Dans l'attente de vous rencontrer lors de la cérémonie des vœux, l'équipe municipale vous souhaite une belle et heureuse année 2020.

**Le maire**  
**Nadine Villiers**

### Dossier spécial eau potable Transfert de la compétence «eau» des communes vers la Communauté de communes

#### UN TRANSFERT OBLIGATOIRE

La loi Notre du 7 août 2015 prévoit un transfert obligatoire des compétences « eau » et « assainissement » des communes vers les Communautés de communes au 1er janvier 2020.

Une nouvelle loi promulguée le 3 août 2018 assouplit les dispositions de la loi Notre en permettant aux communes de repousser, sous certaines conditions, le transfert au 1er janvier 2026.

La Communauté de communes Bassée Montois a choisi de transférer dès 2020 au prétexte qu'en 2020, nous pouvions bénéficier de subventions pour réaliser le Schéma Directeur d'Alimentation en eau potable, nécessaire au transfert. L'avenir nous dira si ce choix était pertinent ...

Pour reporter la date du transfert à 2026, il aurait fallu que 25% des communes du Bassée Montois, représentant 20% de la population intercommunale, s'oppose au transfert par délibération avant le 1er juillet 2019. Le conseil municipal de Gurcy-le-Châtel a délibéré, à l'unanimité, pour le report du transfert mais le nombre de communes favorables au report étant insuffisant, la minorité de blocage n'a pas pu être activée.

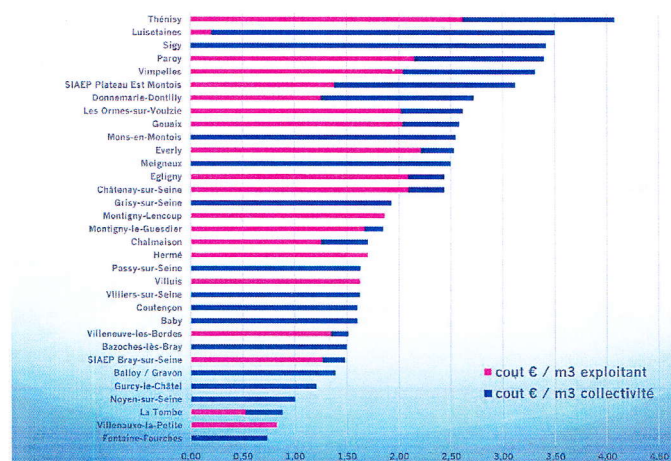
Le transfert a donc été effectif au 1er janvier 2020.

#### QUI GÉRAIT L'EAU JUSQU'À MAINTENANT À GURCY-LE-CHÂTEL ?

Jusqu'au 1er janvier 2020, c'est la commune qui gérait l'eau en régie municipale. Cela signifie que les employés et les élus municipaux réalisaient de nombreuses tâches inhérentes à l'eau potable (relevés des compteurs, facturation ...). Nous avions juste un contrat avec un prestataire pour la maintenance, les réparations spécifiques et une astreinte 24h/24 en cas d'urgence. Cette organisation permettait de facturer l'eau à un prix très correct.

ICAPE

#### PRIX DE L'EAU



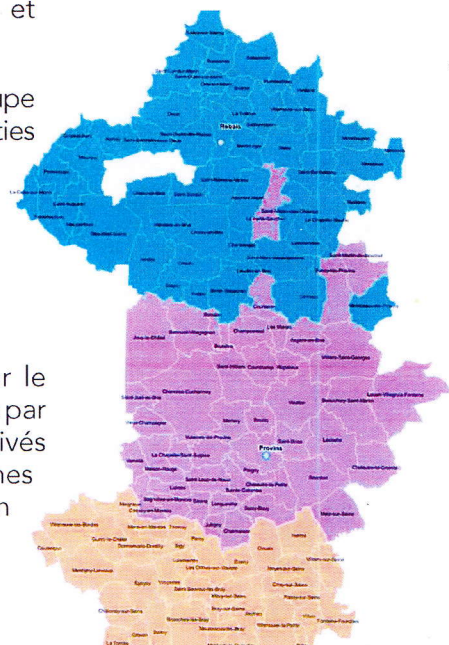
#### QUI GÈRE L'EAU DEPUIS LE 1ER JANVIER ?

Depuis le 1er janvier, la compétence « eau » a été transférée à la Communauté de communes Bassée Montois qui l'a confiée au Syndicat de l'Eau de l'Est Seine et Marnais (S2e77).

Ce syndicat regroupe 132 communes réparties en 3 zones :

le Nord Est,  
le TranspEauvinois,  
le Bassée Montois.

Les interventions sur le réseau sont réalisées par des opérateurs privés ou, pour les communes qui étaient gérées en régie municipale comme la nôtre, par la régie publique du SNE77.





# Transfert de la compétence «eau» (suite)

## RÉPERCUSSIONS SUR LE PRIX DE L'EAU À GURCY-LE-CHÂTEL

DE FORTES AUGMENTATIONS À VENIR !

Le S2e77 a un budget unique.

Le prix de l'eau est unique dans la zone Nord Est et les prix sont différents selon les communes dans les deux autres zones.

Dans un premier temps, le prix de l'eau sera harmonisé par zone puis, à terme, sur l'ensemble du syndicat.

Le tableau ci-contre vous montre dans la colonne de gauche une facture type avant l'adhésion de la commune au S2e77 et dans celle de droite, une facture type pour l'année 2020. Il a été réalisé à partir des informations dont dispose actuellement la commune. Le prix de l'eau n'ayant pas encore été voté, il est susceptible de modifications.

| Facture type Gurcy-le-Châtel avant 1er janvier 2020                   | Facture type Gurcy-le-Châtel après le 1er janvier 2020                         |
|-----------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| Part fixe régie : 13 € / an<br>(location compteur)                    | Part fixe S2e77 : 20 € / an                                                    |
| Part variable : 1,34 € / m <sup>3</sup>                               | Part variable S2e77 : 0,10 € / m <sup>3</sup>                                  |
|                                                                       | Part fixe SNE 77 : 25 € / an<br>Part variable SNE 77 : 1,50 € / m <sup>3</sup> |
| Exemple facture 100 m <sup>3</sup> (hors taxes et redevances) : 147 € | Exemple facture 100 m <sup>3</sup> (hors taxes et redevances) : 205 €          |

Le prochain relevé sera effectué en mars 2020. La facture éditée à l'issue de ce relevé garantira le prix de l'eau avant transfert jusqu'au vote du nouveau prix de l'eau (probablement fin janvier).

## Vie communale

### ECLAIRAGE PUBLIC

Afin de lutter contre les effets de la pollution lumineuse (santé, biodiversité, sécurité, ciels étoilés ...) et de réaliser des économies d'énergie, la plage d'éclairage public sera réduite. Les lampes seront éteintes de 23h30 à 5h45 à partir du mois de février.

### LA POSTE : CHANGEMENT D'HORAIRES

A partir du 21 janvier 2020, la distribution du courrier dans notre commune sera effectuée l'après-midi, à partir de 12h45.

### DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

Comme vous avez pu le constater, les travaux de déploiement de la fibre ont bien avancé ces dernières semaines. Le planning prévisionnel est respecté et la commercialisation devrait intervenir, comme prévu, courant 2020.

### SPECTACLE DE NOËL



Les enseignantes du RPI ont proposé cet article pour notre bulletin. Nous les en remercions.

Les élèves et les enseignantes du RPI (Villeneuve-les-Bordes, Coutençon et Gurcy-le-Châtel) remercient chaleureusement les trois communes pour le spectacle de Noël qui leur a été offert le mardi 10 décembre. Intitulé « Drôle de Noël chez Myrtille » ce spectacle traitait avec tendresse, humour et magie du partage, de l'amitié et de l'entraide autour du thème principal de Noël. Après le spectacle, les enfants et les adultes ont eu le droit à un goûter composé de clémentines, de pains au chocolat, de boissons chocolatées et de papillotes. Ils se sont bien régalés. Après ce beau moment de convivialité, chacun a rejoint son école dans la joie et la bonne humeur. Les élèves scolarisés à Villeneuve-les-Bordes et à Coutençon ont repris le bus qui les avait emmenés.

## État civil

### NAISSANCE

Wyatt ANTRY COUDERC le 15/11/2019

### DÉCÈS

Chantal OLIER le 21/09/2019

Lionel DAUTRY le 12/11/2019

Nicole LAURENT le 21/11/2019

